

Checklist : Constitution de votre dossier MDPH pour une demande d'AAH (Dépression)

Documents administratifs obligatoires

- Formulaire unique de demande MDPH (Cerfa n° 15692*01) dûment rempli et signé
- Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport ou titre de séjour)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, quittance de loyer, etc.)
- Attestation de droits à l'Assurance Maladie (téléchargeable sur votre compte Ameli)

Volet médical (Crucial pour la dépression)

- Certificat médical de moins de 6 mois (Cerfa n° 15695*01) rempli par votre médecin traitant ou psychiatre
- Compte-rendu récent du psychiatre détaillant le diagnostic et le suivi thérapeutique
- Historique des traitements médicamenteux et des hospitalisations éventuelles
- Bilans psychologiques ou neuropsychologiques récents (si disponibles)

Projet de vie et impact quotidien

- Lettre explicative détaillant les difficultés rencontrées au quotidien (sommeil, hygiène, vie sociale, concentration)
- Description précise de l'impact de la dépression sur votre capacité à travailler ou à maintenir un emploi
- Exposé de vos besoins en termes de compensation (aide humaine, aménagement de poste, suivi spécialisé)
- Attestations de proches ou d'anciens employeurs témoignant des difficultés observées

Conseils pour l'envoi du dossier

- Faites une photocopie complète de votre dossier avant de l'envoyer
- Envoyez votre dossier par courrier recommandé avec accusé de réception à la MDPH de votre département
- Vérifiez que chaque page du formulaire est datée et signée
- Numérotez les pièces jointes pour faciliter le traitement par l'équipe pluridisciplinaire